

**EXEMPTION DES FRAIS DE DOSSIER
MASTER IN MANAGEMENT (MIM) – Grande Ecole,
par la voie de l’Admission sur Titre Français**

• Boursiers du CROUS		
• CAP ESSEC		
• AgroParisTech		
• Ecole Spéciale des Travaux Publics - ESTP Paris		
• ESPCI Paris		
• CY Cergy Paris Université		
• CY Tech (Ex EISTI)		
• Etablissements de la COMUE Université Paris Seine	<ul style="list-style-type: none"> . Institut polytechnique du Grand Paris – IPGP (ENSEA, SUPMECA) . Ecole catholique d’arts et métiers – Ecole supérieure en électricité, productique et management industriel - ECAM-EPMI . Ecole de biologie industrielle - EBI . Ecole nationale supérieure d’architecture de Versailles – ENSAV . Institut supérieur international du parfum, de la cosmétique et de l’aromatique alimentaire - ISIPCA . Ecole supérieure des métiers du sport – ILEPS . Ecole pratique de service social – EPSS . Ecole nationale supérieure d’arts de Paris-Cergy – ENSAPC . Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles – ENSPV . Ecole ITESCIA 	
• EnvA	. Vétérinaire 4 ^{ème} année	Dans le cadre du Partenariat d’aménagement de cursus
• Mines ParisTech	. Ingénieur 3 ^{ème} année	
• Faculté de Pharmacie de Paris (Ex Paris-Descartes)	. Pharmacie 4 ^{ème} année (Admis en 5 ^{ème} année)	Dans le cadre du Partenariat d’admissibilité automatique/double cursus